



Fédération Française de Carrosserie
Industrie et Services



Mobilité
Réparation et Services

Paris, le 3 janvier 2023

La FFC Mobilité Réparation et Services fête le succès TRIBU

Pour rappel, TRIBU est la plateforme informatique de gestion de sinistres automobiles par cession de créance, créé par la FFC en 2000.

TRIBU permet notamment de simplifier les démarches administratives liées à ce process de règlement auprès d'un réparateur (carrossier ou vitrier spécialisé) non agréé par l'assureur.

Grâce à la cession de créance, le client n'a plus besoin d'avancer les frais de remise en état, en attendant que son assurance le rembourse. Il laisse au professionnel le soin de se faire régler directement par la compagnie d'assurance.

Alors que ce procédé administratif se démocratise depuis quelques années, la simplification des démarches que permet la plateforme TRIBU séduit de plus en plus de professionnels ne disposant pas des agréments de toutes les compagnies d'assurance. En 2022, la FFC Mobilité Réparation et Services a enregistré **121 500 dossiers, traités avec succès par TRIBU.**

Mais au-delà des performances de l'outil c'est surtout la mise en place d'une procédure spécifique et l'accompagnement effectué au quotidien par les services de la FFC M qui satisfont ses adhérents et utilisateurs de TRIBU.

Venez nous rejoindre !
